



Votre Municipalité vous informe • SEPTEMBRE 2016



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca

La rentrée symbolise certainement le renouveau et c'est dans cet esprit que se dérouleront les prochains mois qui seront ponctués de projets et d'activités sur notre territoire.

Parmi ceux-ci, l'adoption prochaine de notre Politique de services aux citoyens, un projet longuement mûri et combien souhaité par tous les membres du conseil municipal. Dernière étape d'une démarche amorcée en 2012 avec l'adoption de la Politique sur la gestion des plaintes et des requêtes, ce projet vise avant tout à améliorer et maintenir la qualité des services offerts aux citoyens. Nous sommes très fiers du contenu de cette politique et du plan d'action qui en découle. Ils nous permettront d'assurer aux hippolytois un milieu de vie à la hauteur de leurs attentes. Les engagements énoncés par la Municipalité dans le cadre de cette politique, de même que les moyens mis en place pour sa mise en œuvre, vous seront acheminés dans un envoi postal sous peu.

L'automne s'annoncera bientôt et avec lui, une pléiade d'activités à vous proposer. Je vous invite tout particulièrement à prendre part au traditionnel petit-déjeuner du maire, une rencontre amicale à laquelle vous convient tous les membres du conseil et qui aura lieu le 17 septembre prochain, de 10 h à midi, à l'Auberge du lac Morency. Ce rendez-vous s'avère l'occasion idéale de nous partager vos préoccupations et de nous faire part de vos interrogations ou de vos commentaires sur les différentes réalisations ou projets municipaux.

Les prochaines pages vous informeront également sur les activités organisées par nos services de l'environnement, des loisirs et de la culture qui proposeront tour à tour des conférences, activités de plein air et expositions à ne pas manquer cet automne. Ces activités, les projets à être réalisés, tout comme notre nouvelle Politique de service aux citoyens en témoignent, nous mettons tout en œuvre afin que notre administration municipale soit en mesure d'offrir les meilleurs services qui soient à la population. Vous serez à même de le constater cet automne, votre qualité de vie nous tient grandement à cœur.

Bonne rentrée à toutes les familles de Saint-Hippolyte !

Bruno Laroche
maire



Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications
450 563-2505 #2507



Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air
450 563-2505 #2503



Chantal Lachaine
Culture, événements
et vie communautaire
450 563-2505 #2502



Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique
450 563-2505 #2506



Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450 563-2505 #2504



Bruno Allard
Service de l'environnement
450 563-2505 #2505

Réglementation sur les chiens dangereux

Alors que le débat se poursuit concernant l'interdiction des pitbulls au Québec, la Municipalité de Saint-Hippolyte souhaite rappeler à ses citoyens la réglementation qui prévaut sur son territoire concernant les chiens.

Selon le règlement SQ-907 sur la garde d'animaux domestiques, sur le territoire de Saint-Hippolyte les chiens considérés comme dangereux sont prohibés.

Sont considérés comme dangereux :

- Tout chien méchant ou ayant la rage ;
- Tout chien qui attaque ou entraîné à attaquer sur commande ou par un signal, un être humain ou un animal.

Il faut rappeler que toute personne possédant un chien dans les limites de la Municipalité doit, avant le 1^{er} mai de chaque année, obtenir une licence au coût de 25\$. On peut se la procurer directement à la réception de l'hôtel de ville ou encore, auprès de la SPCA Lanaudière Basses-Laurentides, chargée de faire respecter la réglementation municipale concernant les animaux domestiques. Ces licences peuvent aussi être achetées en ligne via le saint-hippolyte.ca

Les chiens doivent porter leur médaille en tout temps et ne jamais circuler librement. Un chien doit également être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse. Il est interdit de garder plus de deux (2) chiens par résidence.

Sur une propriété privée, un chien doit être gardé :

- a) dans un bâtiment d'où il ne peut sortir ; ou
- b) sur un terrain clôturé d'où il ne peut sortir : ou
- c) sur un terrain, retenu par une chaîne ou un câble dont la longueur ne peut permettre au chien de s'approcher à moins d'un mètre (1 m) d'une ou l'autre des limites du terrain ; ou
- d) sur un terrain sous le contrôle continu de son propriétaire ou gardien.

Pour toute plainte ou information concernant un animal domestique, vous pourrez communiquer avec la SPCA Lanaudière Basses-Laurentides, en composant le 450.222.1112 ou par courriel au info@spcalanaudiere.com



**Le 17 septembre de 10 h à midi
à l'Auberge du lac Morency**

Le maire Bruno Laroche et les membres du conseil municipal de Saint-Hippolyte convient la population hippolytoise à prendre part au traditionnel «Petit-déjeuner du maire » qui aura lieu le samedi 17 septembre prochain, de 10 h à midi, à l'Auberge du lac Morency de Saint-Hippolyte (42 rue de la Chaumine). Toujours très appréciée des citoyens de Saint-Hippolyte, cette rencontre amicale propose des discussions animées autour d'un petit-déjeuner complet, dans une ambiance décontractée. Cette rencontre se veut avant tout une excellente opportunité pour les citoyens d'échanger avec les membres du conseil sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

Pour assister à cette rencontre, il est nécessaire de réserver en composant le 450-563-2505, poste 2221. On peut obtenir plus d'informations sur les diverses activités organisées par la Municipalité au Saint-Hippolyte.ca .

Bibliothèque et Culture



450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca
www.mabibliotheque.ca



HEURES D'OUVERTURE
Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

À VOTRE SERVICE

Ils sont de retour !

Ateliers informatiques

Chaque atelier est d'une durée d'une heure trente et coûte cinq dollars, payable en argent ou via Interac. Inscription sur place ou par téléphone : 450 224-4137

Mardi, 8 novembre	
Ordinateur 101	16 h à 17 h 30
Vendredi, 11 novembre	
Internet	13 h à 14 h 30
Mardi, 15 novembre	
Facebook	16 h à 17 h 30
Vendredi, 18 novembre	
Tablette	13 h à 14 h 30

PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

Heure du conte

1^{er} et 3^e samedi du mois de 10 h 30 à 11 h 30

Heure du conte suivi d'un bricolage

*Relâche pour l'heure du conte du 1^{er} octobre en raison des journées de la culture.

Scrabble

Chaque jeudi de 13 h à 16 h

Cercle de lecture

2^e vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h

Culture et Communications
Québec

Dans le cadre de l'entente de partenariat entre le ministère de la Culture et des Communications et la Municipalité, le Service de la culture lance un projet culturel familial.

Participants recherchés !

Atelier de poterie-céramique familial

Sur la thématique du bestiaire, un duo parent-enfant (ou grand-parent) s'initie à la poterie en réalisant une pièce céramique originale. L'expérience se déroulera en deux ateliers de deux heures chacun, donnés par la céramiste Francine Walker, qui enseigne la poterie depuis trois décennies.

Les œuvres réalisées lors de ces ateliers feront partie d'une exposition qui aura lieu du 23 novembre au 9 décembre

Inscription requise avant le 5 octobre :

450 224-4137

GRATUIT

Enfant (6 ans +)
accompagné d'un parent ou grand-parent

Les dimanches de 10 h à midi à la bibliothèque

Groupe A 9 et 30 octobre

Groupe B 16 octobre et 6 novembre

Groupe C 23 octobre et 13 novembre



Journées de la culture

L'année 2016 marque le vingtième anniversaire des journées de la culture. Pour célébrer l'événement, c'est la musique qui est mise de l'avant. Les activités se dérouleront les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre à la bibliothèque municipale.

Une pléiade d'activités gratuites pour toutes les générations

Rappelons que les activités ne requièrent aucune inscription !

29 septembre • 19 h à 20 h • Adulte

Spectacle, aux tonalités musicales, qui nous fait revivre le passé de Rose-Imelda

Il s'agit d'un spectacle intimiste qui relate les faits marquants du personnage principal prénommé Rose-Imelda. Au rythme des pages qui défilent sous ses doigts, elle partage le contenu de son journal intime tantôt avec humour, tantôt avec sagesse.

Collaboratrice : Lorraine David, Les Contes Géants

30 septembre • 19 h à 21 h • +13 ans

Diffusion de courts métrages insolites

Le Festival SPASM est heureux de faire découvrir à la bibliothèque huit courts métrages insolites qui ont charmé des publics variés, et ce, à travers le monde. Lauréate de plusieurs prix, la programmation est issue de la 14^e édition du Festival à l'exception de deux créations hippolytoises réalisées en collaboration avec notre jeune relève.

Collaborateur : Festival SPASM

1^{er} octobre • 10 h 30 à 11 h 10 • Pour tous

Concert, café et brioches !

Autour d'un bon café et d'une tablée garnie de brioches s'élèveront les voix mélodieuses de six chanteurs de groupe vocal Musikus Vivace. Chants a cappella en français et en anglais. Une période d'échange suivra la prestation musicale.

Collaborateur : Groupe vocal Musikus Vivace !

13 h à 15 h • Pour tous

Atelier chant et musique

Jouer de la musique, composer des chansons ou même chanter... ça s'apprend ! L'une chante et l'autre est musicien. Ensemble, ils forment le duo parfait pour initier le public à la musique comme au chant. Découvrez vos talents cachés !

Collaborateurs : Pascal Mailoux, musicien, et Josianne Villeneuve, chanteuse.

Qu'est-ce que la culture Geek ?

Plusieurs aspects s'y rattachent comme la science-fiction, le mouvement médiéval, les jeux vidéo, de table ou de rôle et plus encore. Culture Geek est un projet mis sur pied par les villes et municipalités de Saint-Jérôme, Saint-Hippolyte et Saint-Colomban avec la collaboration de la Librairie Ste-Thérèse et du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. L'objectif est de favoriser le partage de cette passion et de faire connaître de nouveaux sujets à ses adeptes.

Les activités proposées sont gratuites ! Référez-vous à la page Facebook de la bibliothèque pour connaître les détails.



EXPOSITIONS

Ginette Lavigne et Jolic | peinture et sculpture

Les polychromées jusqu'au 19 octobre

Leur passion commune pour l'art de créer est l'évidence même. Que ce soit à travers les peintures de Ginette Lavigne ou les sculptures de Louise Jolicoeur (Jolic), le spectateur prendra part à un univers mis en scène par la couleur, les textures et le mouvement. Une vision à partager, un duo d'artistes à découvrir !

Ginette Lavigne

Fascinée par l'aquarelliste Jean-Paul Ladouceur dans les années 80, Ginette Lavigne a entrepris une formation auprès de l'aquarelliste Andrée Hamel. Après avoir appris l'acrylique, elle expérimente l'abstrait dans la couleur franche. Elle explore aujourd'hui les textures, les gels et la couleur sous toutes ses formes. L'artiste décrit sa démarche et l'esthétique de ses toiles comme celle de l'émotion brute, conduisant aux turbulences et au vivant.



Louise Jolicoeur (Jolic)

Louise Jolicoeur est diplômée en Technique de l'Architecture et en Design Textile. La créativité sous toutes les formes est vitale pour l'artiste qui, outre la sculpture, travaille aussi le mix média, l'encaustique et la photo. Récipiendaire de plusieurs prix dans le cadre d'expositions collectives avec jury, on a également pu découvrir ses œuvres dans quelques expositions solo présentées au cours des dernières années dans les Laurentides.

Loisirs et Plein air



Le festival des sentiers est de retour !

La Municipalité de Saint-Hippolyte tiendra son **2^e Festival des Sentiers** le 15 octobre prochain au Centre de plein air Roger-Cabana, de 10h à 16h. En partenariat avec la boutique Atmosphère de Saint-Sauveur, l'événement portera désormais le nom du **FESTIVAL DES SENTIERS X-C TERRA**.

Cette journée constitue une belle occasion pour les amateurs de randonnée, de course et de vélo de montagne, de découvrir les améliorations apportées au Centre durant les derniers mois. Notons que le nouveau sentier R7, récemment aménagé, de même que les modules d'hébertisme comptent parmi les principales nouveautés qui s'inscrivent dans la vocation quatre-saisons que la Municipalité souhaite donner à son centre plein air.

Essais de vélos

Les visiteurs pourront participer à des cliniques de course en sentiers, à des tours guidés des sentiers de vélo de montagne, ainsi qu'à des essais de vélos. La boutique Atmosphère de même que plusieurs manufacturiers d'équipements de plein air seront sur place pour présenter leurs produits et conseiller les visiteurs.



Horaire d'automne Descente de bateau du lac de l'Achigan

Du 6 septembre au 10 octobre :

Les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis - De 9h30 à 16h30

Du 11 au 23 octobre 2016 :

Les vendredis, samedis, dimanches et lundis - De 10h à 16h

Modules d'hébertisme

Les enfants de 6 à 12 ans ne seront pas en reste puisque des ateliers de découverte des nouveaux modules d'hébertisme seront organisés pour l'occasion.

Aperçu de la programmation :

- Barbecue :	11 h à 16 h
- Ateliers pour enfants – modules d'hébertisme :	11 h 30 ou 13 h
- Visite guidée des sentiers de vélo* :	10 h ou 13 h
- Ateliers de course en sentiers :	10 h ou 13 h
- Essais de vélos de montagne :	10 h à 16 h
- Randonnée pédestre guidée (environ 5 km) :	13 h

*S'adresse aux gens qui possèdent leur vélo.

Toutes les activités proposées sont gratuites, mais le nombre de places étant limité, les personnes intéressées sont priées de réserver en communiquant avec le Service des loisirs : 450 563-2505 poste 2231

Service incendie

Semaine de prévention des incendies Commémoration d'un triste événement

La semaine de prévention des incendies aura lieu du 9 au 15 octobre 2016 cette année. À Saint-Hippolyte, le Service de sécurité incendies prendra part à l'événement en organisant une journée portes ouvertes qui permettra à toute la population de découvrir les installations de la nouvelle caserne et de rencontrer l'équipe de pompiers sur place. Toujours très populaire auprès des familles hippolytoises cette journée se déroulera le 9 octobre prochain, de 10 h à 16 h à la caserne sud (1255, chemin des Hauteurs). Au programme, visite de la caserne, information sur les équipements utilisés, visite des véhicules, simulation de décarcérage, jeux gonflables et présence de véhicules antiques (incendie).

Petit historique

Pourquoi une semaine de prévention des incendies chaque année, au mois d'octobre ? Il faut remonter au 9 octobre 1871 à Chicago pour comprendre l'origine de l'événement. C'est en effet lors de cette journée qu'est survenu un incendie majeur qui a fait rage durant 27 heures. Le bilan du sinistre fut très lourd :

- Plus de 250 personnes y trouvèrent la mort;
- 100 000 autres se retrouvèrent sans abri;
- plus de 17 400 bâtiments furent détruits;
- plus de 4 800 hectares de terre furent ravagés.

En 1911, en mémoire des victimes de cet incendie, la Fire Marshals Association of North America, organisa la première journée consacrée à la prévention des incendies. L'événement prit tellement d'ampleur qu'en 1922, la première Semaine de la prévention des incendies fut lancée aux États-Unis.

Au Canada, l'Ontario fut la première province à organiser la Journée de la prévention des incendies en 1916 et par la suite, le gouverneur général du Canada proclama la première Semaine de la prévention des incendies en 1923. Au Québec, le ministère de la Sécurité publique tient une semaine de la prévention des incendies depuis 1990.

La semaine de la prévention des incendies a toujours lieu la semaine du mois d'octobre incluant la date du 9 afin de remémorer le grand incendie de Chicago.

Urbanisme

Demandez des permis pour vos différents projets

Le service d'urbanisme émet annuellement plusieurs permis qui autorisent différents projets et travaux de construction.

Au 30 août 2016, 651 permis ont ainsi été émis pour l'année 2016. De ce nombre, on compte notamment 49 constructions de résidences, 22 remplacements d'installations septiques, 78 rénovations, 37 piscines, 20 garages, 62 remises et 68 permis de coupe d'arbres.

Voici pour les trois dernières années, le nombre de permis, émis au 30 août. N'hésitez pas à faire une demande en ligne pour obtenir le vôtre!

Année	Nombre de permis	Nouvelles résidences
2016	651	49
2015	802	66
2014	699	48



Avis de convocation

Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) du FC Boréal

Lundi, 14 novembre 2016 à 19 h
Pavillon Aimé-Maillé
871, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, Qc
J8A 1J2

Tous les membres (joueurs ou parents de joueurs de moins de 18 ans) du club sont invités afin de procéder au bilan de l'année 2015/2016 et de participer aux élections en vue de former le nouveau conseil 2016/2017.

Vous êtes attendus en grand nombre!

Environnement

Piscines, spas et environnement



Comme il est agréable pendant les chauds mois d'été de plonger dans l'eau fraîche d'une piscine ou de se détendre en soirée dans un spa! Il est toutefois nécessaire de tenir compte de l'environnement lorsque vient le temps de vidanger votre piscine ou votre spa. Les eaux de vidange des piscines et spas contiennent en effet des produits chimiques toxiques ou dommageables pour la vie aquatique et la santé publique, tels que le chlore, le brome ou le sel. Le chlore, en plus d'être très toxique, réagit avec la matière organique présente dans les lacs et cours d'eau pour former des composés organochlorés, des substances cancérogènes probables (IRIS, EPA, 2003). Pour les systèmes de traitement au sel, une partie du sel se retrouve dans le sol, ce qui peut contaminer les cours d'eau et la nappe phréatique, dans laquelle l'eau de consommation est généralement puisée.

Voici donc quelques conseils à suivre lorsque que vous videz votre piscine ou votre spa :

- Idéalement, les eaux de vidange d'une piscine ou d'un spa devraient être dirigées vers un puits d'absorption. Si l'eau est vidée directement sur le sol, le débit devrait être tel qu'il ne cause pas l'érosion du sol. La vidange directe dans un lac ou cours d'eau n'est pas recommandée.
- En aucun cas le déversement du trop-plein ou la vidange d'une piscine ou d'un spa ne peut se faire sur une autre propriété.
- Avant leur rejet dans l'environnement, le chlore et le brome doivent être non détectables dans l'eau. Puisque le chlore est volatil, il est possible de laisser reposer l'eau au moins sept jours avant de

vider la piscine, ce qui aura pour effet de déchlorer l'eau. Pour le brome, un traitement chimique doit être appliqué afin de déhalogénérer l'eau avant son rejet dans l'environnement.

Le sel

En ce qui concerne le sel, on ne peut donc pas rejeter l'eau d'une piscine traitée au sel directement dans l'environnement, car la concentration en sel est trop élevée (la concentration de sel dans une piscine varie en 3000 et 7000 mg/L). Voici quelques solutions pour vidanger une piscine au sel :

1. Faire pomper l'eau de la piscine dans une citerne et l'acheminer dans un endroit où l'eau pourra être traitée adéquatement;

OU

2. Diluer l'eau de la piscine avec de l'eau non traitée provenant d'un cours d'eau ou du lac. L'objectif étant de réduire la concentration en sel de l'eau qui sortira du tuyau et qui sera rejetée dans l'environnement à moins de 1720 mg/L de sel (viser la concentration la plus faible possible). L'eau de la piscine ne peut pas être rejetée directement dans le lac et doit également être rejetée à plus de 30 mètres des puits pour éviter la contamination de l'eau potable et à 10 mètres du lac. L'eau peut alors être vidangée doucement sur le terrain par un tuyau de façon à éviter l'érosion du sol et favoriser l'infiltration dans le sol avant que l'eau n'atteigne le lac.

• Ne JAMAIS vidanger votre piscine ou spa à la surface de votre installation sanitaire ou dans votre fosse septique, ce qui surchargerait votre système, causant ainsi des débordements, résurgences ou refoulements des eaux usées.

Comment disposer des débris de construction ?

Vous avez accumulé des débris de construction suite à vos projets de rénovation ? Saviez-vous que les résidus de construction et de rénovation ne sont pas acceptés lors de la collecte des ordures ou du recyclage ? Vous devez plutôt louer un conteneur de recyclage de matériaux secs qui vous permettra de disposer convenablement de ces matières.

Voici une liste des entreprises proposant la location de conteneurs dans notre région :

* Centre de tri d'Argenteuil :	450 566-8000
* Envirobac Laurentides :	450 806-3655
* Les conteneurs Tibo :	450 432-2121
* Multi Recyclage (Recyclage Sainte-Adèle) :	450 229-8188
* Sani-Service G. thibault et fils :	450 438-4961
* Service de Recyclage Sterling :	450 432-2691
* Services sanitaires Saint-Antoine :	450 438-0437
* Waste Management:	450 438-3626
* Zone Conteneurs :	514 708-6264

Si vous possédez votre propre remorque, vous pouvez vous rendre directement à ces endroits :

* Multi Recyclage (Recyclage Sainte-Adèle) :	450 229-8188.
* Sani Service G. Thibault, à Sainte-Sophie :	450 438-4961
* Service de Recyclage Sterling, à Saint-Antoine	450 432-2691 (de mars à décembre)
* Waste Management, à Sainte-Sophie :	450 438-3626

Prenez note que des frais sont applicables à la tonne ou au volume.



Journée grand ménage

Samedi 1^{er} octobre

de 8 h 30 à 16 h 30

Garage municipal

2056, chemin des Hauteurs.

Présence de conteneurs pour la récupération des gros rebuts et matériaux secs.

La Municipalité mettra à la disposition de ses citoyens des conteneurs pour la récupération des rebuts qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures domestiques tels que bois, fer, encombrants (meubles et matelas endommagés) et matériaux secs en petite quantité (placoplâtres et bardeaux).

Les matières suivantes sont refusées : résidus de démolition, ordures ménagères, branches et appareils ménagers. Dans le cas de démolition importante, le règlement #602-90 exige qu'un conteneur soit installé sur les lieux des travaux.

Cette journée de récupération s'adresse UNIQUEMENT aux particuliers.

Une preuve de résidence sera exigée à l'entrée. N'oubliez pas d'apporter vos gants!



Spectacles gratuits d'oiseaux de proie

Samedi 17 septembre
au parc Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs

3 représentations
11 h - 13 h - 15 h
Entrée libre